

Cantine municipale Plouasne		INFORMATION ALLERGENES												Règlement INCO	
		LAIT	GLUTEN	ŒUF	FRUITS A COQUES	ARACHIDE	SULFITES	MOUTARDE	SESAME	SOJA	LUPIN	CELERI	POISSON	CRUSTACES	MOLLUSQUES
Lundi 23 mars 2026							X			X					
Salade à l'avocat															
Riz à l'indonésienne			X	X						X					
Mousse coco maison		X	(X)		(X)	(X)			(X)	(X)					
Pain			X												
Mardi 24 mars 2026															
Soupe paysanne		X										X			
Croziflette		X	X	X											
Pomme															
Pain			X												
Jeudi 26 mars 2026															
Taboulé de carottes fromager		X					X								
Goulash															
Pâtes			X					(X)		(X)					
Pommes au four au sirop d'érable		X													
Pain			X												
Vendredi 27 mars 2026															
Salade composée aux radis							X								
Poisson sauce chorizo		X											X		
Sarrasin aux légumes de saison		X													
Fromage blanc sucré - biscuit		X	X	X	(X)				(X)	(X)					
Pain			X												
Lait et produits à base de lait (y compris de lactose)			Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales									Œufs et produits à base d'œufs			
Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de : cajou, pécan, macadamia, du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits.											Soja ou produit à base de soja				
Arachide et produits à base d'arachide				Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10 mg/l (exprimés en SO2)							Moutarde ou produit à base de moutarde				
Graines de sésame ou produit à base de graines de sésame				Lupin ou produit à base de lupin			Céleri ou produit à base de céleri			Poisson ou produits à base de poisson					
Crustacés ou produits à base de crustacés				Mollusques ou produits à base de mollusques											